

5.2

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : ACTION CULTURELLE
Soutien au projet « Immirioni in Sardegna » - Da u Sartinesu à u Gadduresu.

Le Maire, sur proposition de la 4^{ème} Adjointe déléguée à la Culture, à l'Education, aux relations avec l'Université de Corse, à la langue corse et à la valorisation des Patrimoines, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

La ville de Portivechju a placé l'enseignement, la diffusion et le partage de la culture Corse au cœur de son projet en soutenant, de diverses façons, les acteurs pédagogiques de la commune, notamment associatifs.




Le collège Maria de PERETTI, par l'intermédiaire de son professeur Micheli LECCIA, organise, par le biais du Fonds Erasmus, un voyage en Sardaigne du 27 mai au 1^{er} juin 2024 pour 24 élèves. Immersion linguistique, musée, archéologie, ce voyage se veut un trait d'union entre nos deux îles et permet d'élargir le bain linguistique.

Cette initiative bénéficie également du soutien de la Collectivité de Corse.

Pour soutenir ce projet, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement d'une subvention à hauteur de 1 000,00 € TTC (mille euros).

A la suite du rapport qui vous est soumis, il est ainsi demandé au Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

-  d'approuver l'attribution de la subvention exceptionnelle de 1 000,00 € TTC (mille euros) au collège Maria de PERETTI dans le cadre du soutien à l'enseignement de la langue Corse.
-  d'autoriser le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les diligences nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
-  Les crédits de recettes et de dépenses afférents feront l'objet des inscriptions budgétaires nécessaires aux imputations correspondantes.